

FICHE PROGRAMME

Protection des Sources de Rayonnements Ionisants et lots de Sources Radioactives contre les actes de malveillance

La réglementation concernant la protection des sources radioactives a évolué !
 Nous vous proposons de développer vos connaissances concernant les modalités de protection des sources de rayonnements ionisants contre les actes de malveillance conformément à l'arrêté du 29 novembre 2019.

Full E-Learning

Public Visé

Responsables d'activités nucléaires (RAN) détenant, utilisant, fabriquant, distribuant, important, exportant ou transportant des sources de rayonnements ionisants, ainsi qu'aux personnels autorisés à accéder aux sources de rayonnements ionisants et à les convoyer.

Pré Requis

Savoir lire, écrire et parler la langue d'enseignement.
 Avoir des connaissances scientifiques et techniques de base.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Expliquer le contexte réglementaire lié à la protection des sources de rayonnements ionisants,

Parcours pédagogique

- Introduction : Etat de la menace (par le COSSEN)
- Contexte réglementaire
- Notions essentielles
- Acteurs et responsabilités
- Moyens et mesures de protection à mettre en œuvre et règles à respecter pour se protéger contre la malveillance
- Acteurs du système de protection et responsabilités
- Suivi des sources
- Dispositions pour la prévention d'un acte de malveillance et protection de l'information
- Sensibilisation à l'identification et au traitement des «signaux faibles» (par le COSSEN)
- Conduite à tenir lors d'un acte de malveillance

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

Alternance de vidéos, de modules théoriques et d'exercices en e-learning.

Moyens techniques indispensables

- Un ordinateur (PC, MAC ou tablette 10 pouces avec clavier)
- Un navigateur internet
- Une connexion internet permettant de lire des vidéos en ligne sans coupures (flux internet suffisant)
- Des écouteurs ou haut-parleur de qualité
- Un espace serein pour réaliser sa formation avec concentration (e-learning en autonomie)

Moyens humains

SOCOTEC FORMATION NUCLEAIRE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :

www.socotec-formation.fr

FICHE PROGRAMME

- Le stagiaire dispose de plusieurs moyens d'échange (interaction via la plateforme 360 Learning, téléphone, ...) avec un encadrant pédagogique (appelé Référent) et les stagiaires de la formation.
- Il peut également demander une assistance technique (problème d'accès à la plateforme, ...) via l'adresse mail sfn.elearning@socotec.com.
- Les participants peuvent contacter le formateur en direct dans le cadre des modules (fil d'actualités, commentaires) ou par mail après la formation (délai de réponse : moins de 12h, pendant un mois après la fin de la formation).

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique sous forme de Questionnaire à Choix Multiples.

Durée

2.00 Heures

Effectif

De 1 à 20 Personnes

SOCOTEC FORMATION NUCLEAIRE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :

www.socotec-formation.fr

formation@socotec.com
0 825 311 722 service 0.15€/min + prix de l'appel